Comite Technique

AUGMENTATION DE LA DUREE DE TRAVAIL

COLLECTIVITE:		
Agent concerné		
Nom – Prénom :		
AGE:		
Grade:		
STATUT: Contractuel s/emploi	permanent ^(a)	
INFORMATION SUR LE POSTE OCCUPE		
Nombre d'heures hebdomadaires effectuées : (Indiquer l'horaire redistribué sur toute l'année)	hmin	Exprimer le temps en heures et minutes
Nombre d'heures hebdomadaires proposées : (Indiquer l'horaire redistribué sur toute l'année)	hmin	
L'augmentation du temps de travail excède t originel ^(b) ? \square Oui \square Non $^{(1)}$	'elle 10% du nombre d'he	ures de service afférent à l'empl
S'il y a modification du régime de retraite, la c Oui Non (1)	collectivité a-t-elle informé	l'agent de cette modification ?
Pour les durées de travail hebdomadaires con avoir pris connaissance de l'intérêt qu'il pe CNRACL en portant la durée hebdomadaire de	eut y avoir à faire bénéfi	cier l'agent d'une affiliation à
Oui mais l'intérêt du service ne le né ☐ Oui mais l'agent ne le souhaite pas ☐ Sans objet	écessite pas	
<u>L'agent concerné</u>		
☐ donne son accord, (1)		
☐ déclare seulement avoir pris connaissance	du projet,	
☐ ne donne pas son accord		
Signature de l'agent :		
Demande du projet d'arrêté correspondant	:	Fait à Le
Date d'effet :/ (Un modèle d'arrêté est également accessible .	sur <u>www.cdg49.fr</u>)	Le Maire, le Président

⁽¹⁾ cocher la case correspondante (a) se référer à l'article 39-4 du décret n°88-145 (b) la durée hebdomadaire de l'emploi originel est celle figurant dans la délibération portant création dudit emploi